

Les skateparks s'urbanisent

Nous lançons une série d'articles sur les équipements sportifs en libre accès. Avant d'évoquer les terrains multisports et les aires de fitness, nous avons mené une enquête sur les skateparks. Ils ne cessent de se développer dans nos villes et ont bien évolué ces dernières années. ▶



Certains skateparks sont composés d'aires de courbes ressemblant aux piscines vides dans lesquelles est née la discipline en Californie

34

en bref

Il est primordial de mettre les pratiquants au centre du projet car chaque skatepark est unique et doit répondre à une problématique locale.

L'un des challenges d'un skatepark est d'accueillir de nombreux usagers de pratiques et d'âges différents.

La conception d'un skatepark doit être confiée à un professionnel comprenant les subtilités de ce type d'équipement pour éviter les erreurs grossières et les configurations accidentogènes.

Aux États-Unis, les premiers skateparks se sont développés dans les années 70 avec, au départ, de simples plans inclinés, puis des centres de skateparks, surtout en Californie et en Floride. En France, les skateparks ont fait leur apparition dans les années 80 avec notamment le développement des patins à roulettes. De la même manière que de l'autre côté de l'Atlantique, durant plusieurs années, les skateparks étaient synonymes de quelques modules positionnés les uns à la suite des autres pour une activité réservée à quelques groupes de jeunes. Force est de constater que tout a bien changé depuis...

Un équipement qui n'est pas une mode et qui attire un public varié

Durant les premières années, jusqu'à encore pas si longtemps, de nombreuses collectivités étaient réticentes à l'idée de construire un skatepark. Pour beaucoup d'élus, il était synonyme d'une activité sportive « à la mode » qui n'allait certainement pas durer. « Certaines villes se sont lancées, le succès a été au rendez-vous pour un certain nombre

d'entre elles et l'effet boule de neige a fonctionné. Désormais, la vision a totalement changé. Premièrement, les (futurs) utilisateurs, souvent regroupés en association, sont d'avantage écoutés par les élus par rapport à leurs attentes. Deuxièmement, avec les années, les villes se sont bien rendues compte que l'envie d'avoir un skatepark n'était pas qu'une mode

« Désormais, un skatepark est un véritable lieu de vie où l'on retrouve de nombreuses familles »

puisque'ils sont très fréquentés. Enfin, et cela va ensemble, ils sont un véritable lieu de vie où l'on retrouve de nombreuses familles », explique Samuel Stambul, dirigeant de la société Constructo.

Par ailleurs, de nombreuses villes étant déjà bien équipées en structures sportives traditionnelles (terrains de grand jeu, gymnases, courts de tennis...), le skatepark fait partie des souhaits qui reviennent le plus souvent de la part des jeunes lorsque la question leur est posée. Par contre, il est essentiel de choisir un lieu approprié, c'est un des points clé. Le site retenu doit être un lieu convivial intégré dans la vie de la collectivité. Le centre ville peut être une option à condition qu'il ne soit pas implanté à proximité d'habitations. Autre possibilité privilégiée par certains : l'implantation au sein d'un complexe sportif.

Mettre les pratiquants au centre du projet

Même si c'est une règle qui est valable pour la grande majorité des équipements sportifs, elle est vraiment indispensable pour un skatepark : les futurs utilisateurs doivent être au cœur du projet. C'est d'autant plus vrai qu'il ne suffit pas de reproduire un modèle « type » pour garantir le succès de son skatepark. Chaque projet est unique et doit répondre à une problématique locale, comme le souligne Samuel Stambul : « De nombreuses collectivités sont dépassées par les spécificités que demande un skatepark. Il est donc essentiel qu'elle s'appuie sur l'avis et l'expérience des pratiquants de son territoire. En effet, il existe tellement de variétés de formes, de configurations... Pour chaque projet que nous suivons, nous conseillons aux collectivités de mettre en place un comité de pilotage. Nous intégrons celui-ci pour échanger, connaître les besoins, puis nous les retranscrivons en créant un skatepark et nous apportons des modifications tous ensemble. Chaque demande est vraiment spécifique. Dans le cas où un skatepark est un échec, car non utilisé quelques mois après sa construction, c'est souvent parce que les pratiquants n'ont pas été écoutés ».

35



Lexique de base

- Aire de street** : espace de glisse composé de modules recréant le mobilier urbain
- Bowl** : module de forme sphérique
- Corner** : virage dans une courbe
- Flowpark** : type de skatepark fait de déformations de sol permettant un pratique plus ludique et accessible, basé sur le déplacement plus que sur les figures (également accessible aux pratiquants en fauteuil roulant)
- Full-pipe** : tube permettant de réaliser des loopings
- Lanceur** : module pour la prise d'élan
- Module** : élément de skatepark
- Pyramide** : module composé de plusieurs plans inclinés disposés en pyramide



36 Une campagne de prévention : « Partageons le skatepark »

Pour promouvoir le partage de ces espaces, le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a élaboré avec ses partenaires une campagne de prévention : « Partageons le skatepark ». Cette campagne de prévention, lancée lors du Salon des Maires et des Collectivités le 27 novembre, vise à promouvoir auprès des usagers et des parents les bonnes pratiques d'utilisation et de partage d'un skatepark. À cet effet, une charte d'utilisation a été proposée aux gestionnaires des skateparks, composée de pictogrammes permettant de composer un panneau d'affichage illustrant les bons usages à l'attention du public cible.

Un site dédié présente cette campagne et propose de mutualiser les outils de promotion des bonnes pratiques via l'élaboration d'une charte d'utilisation comprenant panneaux d'affichages et pictogrammes etc. L'ensemble est disponible en téléchargement sur :

www.sports.gouv.fr/partageonsleskatepark

Les skateparks intégrés offrent de nombreuses possibilités d'intégration paysagère.



Un skatepark est un véritable lieu de vie où l'on retrouve de nombreuses familles

En effet, pour Rolland Melet, responsable de la société Récréation Urbaine, le fait d'échanger avec les futurs utilisateurs permet aux collectivités d'éviter les erreurs : « *Il faut faire comprendre aux collectivités qu'il y a des choix à faire en fonction du style de pratiquants qu'elles accueillent. Certains projets peuvent coûter très chers avec des surfaces très grandes, sans forcément que tout le monde soit content. Il est important d'avoir un équipement assez pointu qui donne des perspectives aux utilisateurs dans le temps afin d'éviter une lassitude trop rapide. De plus, dans certains cas, il peut être nécessaire de partir sur une aire de street simple et un bowl engagé où tout le monde ne pourra pas s'engager ou l'inverse. Il faut donc faire des choix et avoir une certaine surface disponible car en dessous de 600 m², ce n'est pas pertinent.* »

De nombreux usagers à faire cohabiter

L'une des grandes problématiques d'un skatepark vient du fait qu'il accueille de nombreux usagers. « *Il y a une pratique très large : dans les années 90-95, un skatepark accueillait surtout du roller et du skate. Désormais, ces derniers sont plus nombreux et doivent toujours cohabiter avec les pratiquants de roller mais également de BMX et surtout de trottinette, surtout en ce moment. De plus, il existe également différentes spécificités de pratiques avec le street, la rampe... »*, décrit Rolland

Melet, responsable de la société Récréation Urbaine.

Par ailleurs, le fait qu'un skatepark soit devenu un lieu de vie plus familial qu'il y a quelques années, pose la question de la cohabitation des générations, en plus des pratiques. « *Ce n'est pas simple d'avoir sur un même lieu de pratique un enfant de 4 ans et un adolescent de 15 ans. Cela peut entraîner des incidents involontaires. Ainsi, nous avons pensé à créer un équipement tampon, qui soit une transition entre une aire de jeu pour enfant et un skatepark. Nous l'avons réalisé pour la première fois à Bordeaux. Il disposait de la même couleur que l'aire de jeux pour enfants qui se trouvait à proximité avec la même signalétique, mais il était possible de pratiquer les mêmes activités que sur le skatepark juste à côté pour les enfants de moins de 8 ans. C'est une solution d'autant plus intéressante lorsque le complexe sportif dispose de différents équipements de ce type. Désormais, nous proposons cet espace systématiquement et deux fois sur trois il est retenu par la collectivité »*, ajoute t-il.

Skateparks modulaires ou intégrés

Les premiers skateparks étaient modulaires, c'est-à-dire constitués de divers modules pré-fabriqués en bois, métal, ou béton, posés sur une dalle. Ils conviennent à certaines collectivités, notamment celles qui n'ont pas beaucoup de budget, mais comportent plusieurs inconvénients. En effet, les modules ont tendance à vite lasser

les usagers et leur durée de vie est limitée à cause des intempéries, ce qui entraîne un entretien exigeant au fil du temps. « *La durée de vie des modules est d'environ 5 ans. Ainsi, c'était plutôt intéressant pour les utilisateurs susceptibles de voir régulièrement du changement sur leur équipement. Mais ce n'était pas une bonne idée pour les finances des collectivités. Durant les années 2000, il y a eu un véritable changement avec l'apparition des skateparks en béton : plus intéressant techniquement pour les utilisateurs, avec une durée de vie plus longue mais plus couteux en termes d'investissement pour les collectivités »*, argumente Rolland Melet. Malgré tout, ce type de structure correspond à une certaine demande, comme l'explique Rémy Roche, co-gérant de la société E2S Company, constructeur de skatepark : « *Certaines communes, notamment les plus petites, n'ont pas toujours les moyens d'installer des skateparks intégrés en béton. Lorsqu'elles se trouvent en zone rurale, il est aussi difficile de monter des projets au niveau de l'intercommunalité. Pour des questions budgétaires et de proximité, ces communes préfèrent créer un skatepark composé de différents modules en résine, en bois ou en béton posés sur une plateforme. Cela correspond tout à fait à leur besoin, à savoir rassembler les enfants de la commune qui n'ont pas de moyens de transports pour aller jouer ailleurs.* »

Comme évoqué par Rémy Roche, la seconde option est le skatepark intégré. Ces structures monoblocs offrent de nombreuses possibilités d'intégration paysagère en



Pour Rolland Melet, l'éclairage est une option intéressante pour un skatepark sans pour autant que cela augmente les nuisances sonores.

Il existe des équipements tampon, qui sont une transition entre une aire de jeu pour enfants et un skatepark, comme ici à Saint-Genis-Laval (69).



38

QUEL BUDGET POUR UN SKATEPARK ?

Comme pour de nombreux équipements sportifs, les écarts de prix peuvent être importants en fonction de ce que l'on souhaite :

- ▶ **Environ 45 000 € HT** : une combinaison de modules plutôt simples
- ▶ **Entre 45 000 et 80 000 € HT** : le skatepark est plus complet avec par exemple une aire de street ou plusieurs rampes
- ▶ **Entre 80 000 et 150 000 € HT** : un budget permettant d'avoir un équipement adapté avec une surface intéressante comprise entre 600 et 1 200 m²
- ▶ **Entre 150 000 et 300 000 € HT** : un skatepark polyvalent de plus de 1 200 m² avec une aire de street, une rampe et un petit bowl
- ▶ **Plus de 300 000 € HT** : ce budget offre la possibilité de réaliser un skatepark complet composé d'une aire de street complétée de plusieurs rampes et d'un bowl

Pour des questions budgétaires et de proximité, certaines communes préfèrent créer un skatepark composé de différents modules posés sur une plateforme.



étant appréhendées comme de véritables projets architecturaux. Ils sont composés d'aires de street ou de courbes. Les premières reproduisent des éléments urbains (bancs, rampes d'escalier...) favorables aux figures. Les secondes ressemblent aux piscines vides dans lesquelles est née la discipline. Et Samuel Stambul d'ajouter : « Aujourd'hui, la grande majorité des skateparks sont intégrés et réalisés en béton car il permet des projets plus originaux et donc d'attirer des utilisateurs plus nombreux, de plus ou moins loin. C'est aussi un matériau qui ne demande pas de maintenance ni d'entretien. L'équipement sportif dure beaucoup plus dans le temps ».

Une norme... et du bon sens

Concernant la construction, le principe de base est de respecter la norme européenne NF EN 14974+A1. « Elle est assez large et fait également référence à d'autres normes. Elle régit les types de matériaux mais aussi l'agencement, la sécurité... afin que tout et n'importe quoi ne soit pas fait », indique Rémy Roche. Néanmoins, l'architecture des skateparks, leur design et la pratique ayant beaucoup évolué ces dernières années, la norme va être révisée, comme l'explique Rolland Melet : « La commission de cette norme européenne va se réunir durant les deux ou trois prochaines années pour rédiger un nouveau texte afin de bien prendre en compte les particularités des skateparks paysagers. Cette refonte est obligatoire car il n'est plus vraiment possible de l'appliquer ».

« Le skatepark intégré est plus intéressant techniquement pour les utilisateurs, avec une durée de vie plus longue mais plus coûteux en termes d'investissement pour les collectivités »

La norme n'étant pas toujours applicable à la lettre, c'est bien évidemment le bon sens qui doit prendre le relais : « Il faut bien sûr faire attention aux trajectoires, aux formes et aux hauteurs, même s'il n'y a pas vraiment de limites spécifiées. On le fait en fonction des sensibilités des pratiquants. On peut mettre des garde fous mais il ne faut pas tout réguler. En effet, je pense qu'il est nécessaire de ne pas uniformiser les skateparks mais de s'adapter aux contraintes spatiales et non normatives. Nous ne sommes pas sur un terrain de football », précise Samuel Stambul.

Par ailleurs, toujours dans cette problématique de bon sens, l'ensemble des personnes interrogées sont d'accord sur le fait qu'il est important de faire appel à des professionnels pour réaliser ce type d'équipements. Ils demandent de la technicité, aussi bien dans la conception que la construction. Rémy Roche le rappelle aux collectivités : « Ce sont des structures lourdes, il est donc essentiel de s'appuyer sur des architectes et des sociétés de constructions spécialisées. Il y a des faisabilités techniques en fonction de la nature du sol, du sous-sol, de l'altitude... On voit bien que les collectivités ont besoin d'être assistées sur les aspects technique, fonctionnel mais aussi budgétaire car beaucoup n'ont pas d'idées d'ordre de prix. De plus, en termes de sécurité, les collectivités peuvent très bien faire passer un bureau de contrôle pour s'assurer que l'équipement est en règle, cela peut les rassurer ».

Enfin, il est important de prévenir les usagers des éventuels dangers de la pratique en mettant en place un panneau d'informations. Toutefois, force est de constater qu'ils ne sont pas souvent lus. C'est autant dû à la forme (panneau, petite écriture) qu'au fond (le côté juridique « article 1 », donner des consignes négatives comme « ne pas faire ceci »...). Il est donc conseillé de faire attention à ces aspects essentiels.

Les projets devraient continuer

Nous l'avons vu, les skateparks ne sont pas un phénomène de mode et les demandes des utilisateurs sont toujours présentes. C'est donc un équipement qui devrait continuer sur la même dynamique au cours des prochaines années. La seule interrogation peut venir des collectivités avec les financements à la baisse : « Le seul bémol peut venir des dotations qui sont plutôt en baisse. Malgré tout, un skatepark est beaucoup moins cher qu'un gymnase ou une piscine. C'est un financement moins lourd pour un investissement sur 15 ou 20 ans. De toute façon, les pratiquants seront toujours là, donc s'ils n'ont pas de structures, ils iront pratiquer sur les espaces publics avec les "conflits d'usage" que cela peut engendrer », prévient Samuel Stambul. De son côté, Rolland Melet pense que c'est une solution à creuser : « Je rêve que l'on puisse utiliser certaines zones de l'espace public comme un skatepark. Il existe des solutions de mobilier renforcé qui évitent les dégradations et favorise la liberté de pratique. Par exemple, lorsque les semi-remorques sont arrivés, nous ne leur avons pas interdits d'aller sur les routes mais ces dernières ont été renforcées pour les accueillir. Pourquoi ne peut-il pas en être de même pour avec le mobilier urbain par rapport aux pratiques de glisse ? », conclut Rolland Melet. ❌